

La LettRE

Être RE

Juillet 2018

Être à
l'écoute

Être RE

FOCUS SUR

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Territoire en question :
Le Haut-Var
P.6

Dossier du mois :
10 bonnes raisons
P.8

Les actualités du
réseau...



SOMMAIRE

- 03 Édito
 - 04 Cosne-Cours-sur-Loire
 - 06 Territoire en question
 - 08 Dossier du mois
 - 09 Actualités du réseau
-

La LettRE est éditée par :
La SAS Relais d'Entreprises
10 rue de la tour de guet
31310 Rieux-Volvestre

Directeur de la publication : Dominique VALENTIN

Maquettiste : Rémy CORDON

Contributeurs : Toute l'équipe Relais d'Entreprises ; à savoir, Serge JAMGOTCHIAN, Maxime FOURCADE, Lauren BACEIREDO, Alain DELATOUR, Philippe JARRY, Didier GALET, Jean Philippe AGAÏSSE, Estèle RIVAL, Jacqueline MARKOVIC, Gérard JACOB, Nadine SAINT BLANCAT, Dominique AUMONT. Tous les autres contributeurs (affiliés, locataires, partenaires, lecteurs) sont cités sous chaque article ou image concernée.

Vous aussi, contribuez à cette LettRE, qui est la vôtre en proposant brève ou article à Larry BAUDRY (l.baudry@relais-entreprises.fr).

Pour découvrir le déploiement Relais d'Entreprises se rendre sur : www.relais-entreprises.fr/reseau-tiers-lieu-espaces-relais-dentreprises/



Lavoirs numériques

A lors que ces derniers mois ont été marqués par les grèves que ce soit à la SNCF ou bien encore chez AIRFRANCE ; et que par ailleurs les intempéries ont mis à mal de nombreuses infrastructures routières, se déplacer n'a jamais été aussi compliqué pour des millions de français.

Aussi, l'Homme qui a toujours cherché à voyager de plus en plus vite et de plus en plus loin va devoir apprendre à vivre avec une mobilité qui et pour la première fois de son histoire est devenue plus lente (temps de trajet domicile travail qui augmente, réduction de la vitesse sur les routes...).

Comme en son temps, où il fallait aller chercher l'eau à la fontaine, l'adduction d'eau a permis de gagner du temps et de la fatigue.

Le numérique et le déploiement des réseaux de hauts débits de données, engendrent le même phénomène et au même titre que l'habitat s'est éloigné de la source, le travail peut à présent s'affranchir de sa proximité aux pôles économiques.

La révolution que nous vivons prendra des années mais il est inconcevable que d'autres solutions y compris innovantes comme les véhicules autonomes, les taxis volants... suffisent à résoudre le phénomène de saturation des roades aux abords des Métropoles.

Relais d'Entreprises et vous l'avez compris mène un combat qui ne se résume pas à faciliter l'émergence de bureaux meublés en milieu rural et péri-urbain. Notre approche est bien plus ambitieuse car nous voulons véritablement contribuer à faire changer les mentalités en faisant prendre conscience qu'une mobilité ne doit pas être subie mais choisie.

Aussi et à contre-pied de toutes les mesures qui visent à rendre l'usage des véhicules extrêmement coûteux, nous sommes très fiers du partenariat signé avec EDF et qui au contraire, récompense ceux et celles qui vont privilégier la non-mobilité en se rendant dans un Relais d'Entreprises.

Espérons que cette ECO Prime, bien que symbolique, soit un levier pour encourager la pratique du télétravail et comme il serait regrettable que cette non mobilité engendre l'isolement et toujours pour rester dans les métaphores, faisons-en sorte que nos Relais d'Entreprises deviennent des lieux d'échanges ou autrement dit : les « Lavoirs Numériques » des temps modernes.



Dominique VALENTIN

Dominique VALENTIN

Courriel : contact@relais-entreprises.fr

Tél : 06.72.36.02.32

 @ReseauRelais

Être RE

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Claude MARTIN

INTERVIEW de Claude MARTIN, directeur de l'AdebCosne

Comment est né le centre d'affaires CAMPUS ?

CLAUDE: Le centre d'affaires CAMPUS a la particularité d'être géré par l'agence de développement économique du bassin de Cosne-Cours-sur-Loire (adebCosne) que je dirige. De par notre activité d'aide à l'implantation d'entreprise que nous exerçons depuis 1990, nous avons pressenti que la demande en locaux tertiaires allait fortement augmenter sur notre bassin économique. Dans les années 2000, nous avons proposé à la communauté de communes de notre territoire de lancer la construction d'un bâtiment tertiaire ambitieux, doté de la fibre optique et proposant des services utiles aux chefs d'entreprise. Le centre d'affaires CAMPUS est en activité depuis juin 2015.

Qu'est ce qui caractérise cet établissement ?

CLAUDE: Nous souhaitons faire de ce lieu un véritable espace de rencontres et d'échanges. C'est en quelque sorte une porte d'entrée vers le monde de l'entreprise. Nous accueillons régulièrement des organismes de formation et des acteurs institutionnels qui décentralisent leurs actions, nous proposons des animations dédiées au public professionnel et bien sûr nous recevons des chefs d'entreprise qui utilisent nos services. Dans le cadre de la mission d'animation du territoire confiée à l'adebCosne, nous organisons également des rencontres entre dirigeants locaux. Tout ce petit monde se rencontre au centre d'affaires CAMPUS.

Quelles prestations proposez-vous ?

CLAUDE: Le centre d'affaires CAMPUS propose des espaces à louer et des services aux chefs d'entreprise. Nous avons des bureaux aménagés, des salles de réunion équipées et un espace de coworking. Nous proposons des services de domiciliation, de télésecrétariat et d'accompagnement des porteurs de projet.

Quel type d'animation proposez-vous pour faire vivre le centre d'affaires CAMPUS ?

CLAUDE: Nous avons construit un programme d'animation baptisé « En direct avec les experts ». Un jeudi par mois, un spécialiste issu du monde de l'entreprise vient faire une intervention de 1h30 sur un thème défini par nos soins. La prochaine rencontre aura pour thème la cybersécurité. Cette année, nous avons parlé de techniques de recrutement, d'épargne salariale, d'e-mailing marketing et même de retraite ! Le centre d'affaires est également partenaire d'opérations spécifiques, telles que le Printemps du Numérique. Nous essayons d'ailleurs de pousser nos entreprises locales vers une utilisation plus efficace des nouvelles technologies. À mon sens, le meilleur moyen pour faire cela est de leur démontrer, par l'exemple, que les outils

digitaux sont un plus. Pour susciter l'intérêt, il faut démontrer la pertinence. Sinon, il n'y a pas d'adhésion.

De quels équipements disposent les clients du centre d'affaires CAMPUS ?

CLAUDE: Dès le lancement du projet, nous avons voulu mettre l'accent sur les équipements et l'environnement de travail. Nous avons donc choisi du mobilier de qualité et créé un espace détente extérieur. Nous disposons de la fibre optique et donc de connexions internet en THD. Des TV connectées et des PC hybrides sont à la disposition des utilisateurs. Nous avons également installé un tableau blanc interactif et un écran 4K équipé d'un système de visioconférence de groupe.

Quels sont vos projets pour les mois à venir ?

CLAUDE: Nous allons très prochainement lancer des travaux visant à réorganiser les espaces proposés à la location. Nous devons faire face à une très forte demande de bureaux. Ils sont à ce jour pratiquement occupés à 100% et nous devons jouer serré pour garder un bureau libre pour les demandes de dernière minute et notamment les télétravailleurs captés via notre



COSNE-COURS-SUR-LOIRE

affiliation à Relais d'Entreprises ! Il est donc prévu de réduire la surface d'une salle de réunion pour créer 2 nouveaux bureaux. À ce jour, 4 salles de réunion et 7 bureaux sont proposés à la location. À plus longue échéance, nous prévoyons la création d'une extension du centre d'affaires, une sorte de centre d'affaires CAMPUS #2 !

Présentez-nous l'équipe du centre d'affaires CAMPUS :

CLAUDE: L'équipe de l'adebCosne est composée de 7 personnes, Annie, Dominique, Karine, Isabelle, Stéphanie, Sophie et moi. 2 d'entre elles sont uniquement chargées de l'accueil et de la gestion logistique du centre d'affaires. Nous avons voulu proposer des horaires d'ouverture larges (8h/19h), ces 2 personnes travaillent donc en complémentarité. Nos clients profitent d'un accueil physique permanent, c'est l'intérêt d'un tiers-lieux à taille humaine ! Les notions de proximité et d'écoute sont la base de notre mode de gestion. Les autres personnes de l'équipe sont chargées de communication, comptabilité, administratif, mais aussi d'accompagner les porteurs de projet, créateurs comme repreneurs. 113 personnes ont été accompagnées en 2017.

Présentation

Centre d'affaires CAMPUS

2, rue des minotiers

58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Courriel : contact@ca-campus.com

Téléphone : 03.86.26.84.58

Horaires : le centre d'affaires est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h

Site web : [/www.ca-campus.com](http://www.ca-campus.com)

Twitter : @caCAMPUS58

BON A SAVOIR : Le centre d'affaires CAMPUS est situé dans la Nièvre, à Cosne-Cours-sur-Loire. Les célèbres communes de Sancerre et de Pouilly-sur-Loire sont situées à seulement 10 km de l'établissement. Les vignobles du val de Loire offrent à ce bassin de vie un environnement naturel unique, magnifié par la présence de la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe. L'établissement de 1000 m² est implanté en plein cœur du Parc d'Activités du val de Loire, poumon économique d'un bassin de vie de 45000 habitants. L'AdebCosne est une Société d'économie Mixte (SEM) dont 70% des capitaux sont détenus par les collectivités. Son objectif est de palier à la lenteur du secteur public. Cette SEM est sous la présidence de Denis Mangeot, par ailleurs vice-président de la CC.

3 clubs entrepreneurs sur le territoire. Plus de 6000 résidences secondaires dans un rayon de 20 km. L'attractivité et l'emplacement du territoire (à 2h de Paris en voiture) lui confèrent un gros potentiel d'accueil de Parisiens porteurs de projet. Une arrivée massive de free lances est à prévoir. L'avenir de la location de bureau à usage flexible est rose à Cosne-Cours-sur-Loire.



Bientôt un tiers-lieu dans le Haut-Var

Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon



Entretien avec Jean BACCI, 1er vice-président chargé du développement économique et numérique, conseiller régional PACA, accompagné de Julien Pollet, chargé de mission. Nous avons été reçus à Aups, capitale de la truffe, siège de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon qui compte 9000 habitants répartis sur 16 communes, au cœur du Parc naturel régional du Verdon. Le projet est déposé auprès des financeurs que sont la Région PACA et le programme LEADER Grand Verdon.

Vous avez décidé de mettre en place des tiers-lieux sur votre territoire. Comment cette initiative a-t-elle pris sa place dans votre stratégie de développement économique ?

JEAN BACCI : Nous avons entamé la réflexion il y a déjà quelque temps avec l'appui du Parc naturel du Verdon et notre communauté de communes avait été identifiée comme territoire susceptible de mettre en place ce type d'accueil. Notre choix s'est porté sur Aups, où nous disposons de locaux au sein de la Maison des services au public (MSAP). Nous voulons faire un premier jet avant de réaliser un tiers-lieu au sein d'un projet plus ambitieux de coopérative agricole, dans les locaux de l'ancienne coopérative viticole. Nous y réaliserons un

nouvel équipement qui abritera aussi un espace culturel, un lieu de vente de produits locaux, un café associatif.

JULIEN POLLET : Nous avons besoin d'élargir notre offre de parcours résidentiel pour les entreprises. Le tiers-lieu est le maillon qui nous manque dans la chaîne du développement économique, pour permettre aux porteurs de projet d'accéder à des locaux adaptés au démarrage de leur activité. Cela vient compléter notre dispositif « Terre d'ambitions » qui a accompagné 70 créateurs d'activités en 2 ans.

JEAN BACCI : Nous voulons aussi toucher les salariés qui vivent ici et travaillent à plus de 40km. Ils pourraient être intéressés par le télétravail. La clientèle internationale est également concernée. Ils sont de plus en plus nombreux, ceux qui s'installent pour bénéficier du cadre de vie et qui gèrent leurs affaires d'ici aussi bien que depuis Londres ou Paris. Nous allons équiper notre tiers-lieu en très haut débit (THD), condition incontournable pour l'exercice de l'activité professionnelle par ces publics. Or le THD à domicile ne sera pas accessible partout sur le territoire avant 2020-2023.

JULIEN POLLET : Un autre potentiel s'offre à nous pour l'utilisation du tiers-lieu en basse et

TERRITOIRE EN QUESTION

moyenne saison : celui des séminaires verts pour les entreprises. Nous avons l'offre d'hébergement, manque celle d'immobilier de travail modulable.

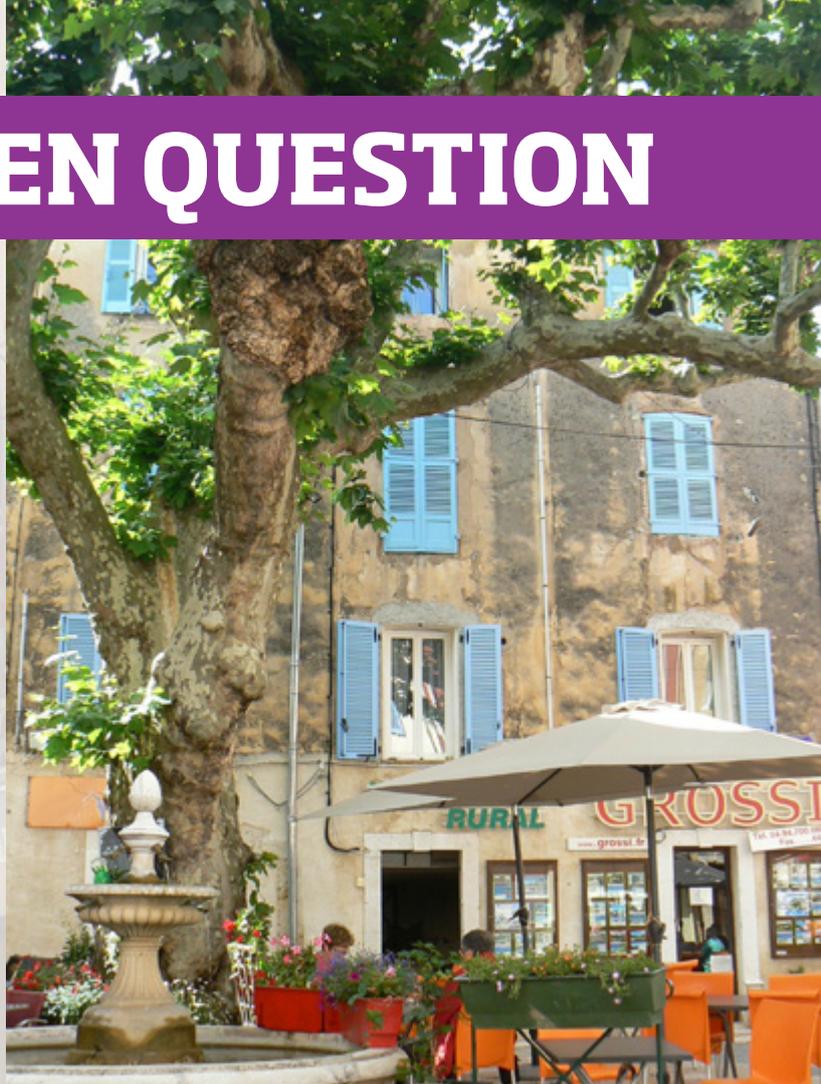
Qu'est-ce qui vous a intéressé dans la démarche du réseau Relais d'entreprises ?

JEAN BACCI : On avait l'idée du tiers-lieu et il fallait la mettre en place. Avec Relais d'entreprises, nous avons trouvé un partenaire qui a de l'expérience en milieu rural pour nous accompagner dans ce projet.

JULIEN POLLET : Au-delà de l'étude de dimensionnement, nous avons besoin maintenant d'un accompagnement opérationnel pour le lancement de ce type d'outil. Nous voulons mettre en place un dispositif test. En cela nous sommes aussi intéressés par le partenariat de Relais d'Entreprises avec la Coopérative d'activité et d'entrepreneurs (CAE) Impuls'ions. Il existe sur le territoire une demande constante d'appui à la création de projet.

JEAN BACCI : Nous croyons beaucoup au potentiel de ces nouvelles formes de travail. Nous voulons accompagner le changement des mentalités en matière de développement économique.

Propos recueillis par Philippe JARRY



10 bonnes raisons

de ne pas télétravailler à domicile et donc de rejoindre un Relais d'Entreprises

1 Si le télétravail à domicile est synonyme de non mobilité du salarié, le lieu de l'habitat n'est pas toujours adapté, compatible, pour exercer son activité professionnelle dans de bonnes conditions : normes de sécurité et ergonomie du poste de travail

2 Bien que le télétravail à domicile ne génère pas de coûts locatifs, il entraîne néanmoins des dépenses relatives à la consommation électrique, au chauffage, à la connexion internet et à la téléphonie. Autant de frais que l'employeur n'a désormais plus obligation de prendre à sa charge et qui peuvent être équivalents voire supérieurs au coût de la location d'un bureau dans un tiers-lieu.

3 Alors que le salarié qui télétravaille à domicile ne subit plus les inconvénients liés à la promiscuité au sein des locaux de l'entreprise (interpellations, sollicitations, bruits...), celui-ci peut en revanche se sentir isolé, à l'écart ou tout du moins souffrir de l'éloignement d'avec ses collègues et des rituels collectifs qui rythme la vie de l'entreprise (la pause café...)

4 Lorsqu'un salarié télétravaille depuis son domicile, il s'expose à d'autres perturbations inhérentes à la vie familiale (les enfants qui jouent bruyamment dans le salon...) et aux contraintes domestiques (le linge propre qu'il faut étendre ou le repas à préparer...)

5 Lorsqu'un salarié télétravaille depuis son domicile, son entourage familial et amical, son voisinage et d'une manière générale son réseau social, ont plutôt tendance à penser (plus ou moins consciemment) qu'il ne travaille pas, contrairement à celle ou celui dont le bureau se trouve au sein de l'entreprise ou dans un tiers-lieu.

6 Le salarié qui télétravaille depuis chez lui peut difficilement se rendre visible socialement, et donc valoriser, vis à vis de l'extérieur son métier et son savoir-faire. Confinée dans l'espace privée, son activité professionnelle ne bénéficie pas ou peu des effets vertueux (et non virtuels) des rencontres, des échanges, des collaborations à l'échelle locale.

7 Le salarié qui télétravaille à domicile a une plus forte propension à rester chez lui durant la journée en dehors de ses heures de travail. Ainsi, contrairement à un salarié qui télétravaille depuis un tiers-lieu - surtout si l'espace est situé au cœur d'un centre bourg - il fréquente généralement moins, en semaine, les lieux de sociabilité et de convivialité tels que les cafés et les restaurants.

8 Le fait de télétravailler dans un Relais d'entreprises à proximité de son domicile permet au salarié de connaître d'autres professionnels (salariés et indépendants exerçant des professions différentes) résidant sur le même territoire et avec qui il peut potentiellement mutualiser des services, partager des compétences ou encore développer des coopérations.

9 Le salarié qui télétravaille dans un Relais d'entreprises bénéficie des possibles animations organisées soit au sein du tiers-lieu soit à l'échelle d'un territoire rural ou péri-urbain où sont implantés plusieurs Relais d'Entreprises (Communautés de communes ou d'agglomération, Pays...). Ce dont ne peut pas bénéficier le télétravailleur à domicile.

10 En vertu d'un partenariat entre EDF et Relais d'Entreprises, l'employeur (secteur public ou privé) d'un salarié qui télétravaille au sein d'un Relais d'Entreprises, peut dorénavant valoriser monétairement grâce aux Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), les kilomètres non effectués par le salarié. La compensation sur l'économie de carburant dont bénéficie l'employeur, permet en retour au salarié de ne pas avoir à supporter le coût de la prise en charge financière pour la location d'un bureau au sein du Relais d'Entreprises.

Serge JAMGOTCHIAN



ACTUALITÉS DU RÉSEAU

Côté animation

Le télécentre de Lalapalisse a ouvert ses portes samedi 28 avril de 9H à 17H pour une journée découverte. La matinée était consacrée au télétravail et aux Coopérative d'Activité et d'Emploi. Nous avons reçu à cette occasion deux intervenants Relais d'Entreprises, Estèle RIVAL et Serge JAMGOTCHIAN ; ainsi que le Président de la CAE Impuls'Ions, Jérôme ROUSSE. Ce dernier a tenu une réunion d'information collective, ouverte à tous, mais en a aussi profité pour former et informer les entrepreneurs nouvellement rentrés; les tout premiers de l'antenne de Lalapalisse.

Le 1er mai a été fêté «numériquement» avec la réalisation de brins de muguet grâce à la découpeuse laser. Ces petits porte-bonheur ont égayé cet après-midi pluvieux, et porteront éternellement bonheur, puisqu'ils ne faneront pas ! Pour terminer la journée, les visiteurs ont pu tester leur adresse et leur perspicacité, sur le casse-tête intrigant de Mr GILLES, réalisé au FabLab.

Marjolaine PARROD, RE de Lalapalisse



Réunion co-construction

Dans le cadre d'une étude de faisabilité portant sur la création d'un réseau de tiers-lieux sur les territoires des CC des Portes du Haut-Doubs (Doubs) et du Val d'Amour (Jura), des réunions de co-construction ont été organisées les 22 et 23 mai derniers.

Animées par Dominique VALENTIN, Maxime FOURCADE, Larry BAUDRY et Serge JAMGOTCHIAN, ces réunions avaient pour objectifs d'identifier les besoins des habitants en termes d'immobiliers de travail et de services à apporter au sein d'un tiers-lieu et, plus largement, d'impliquer l'ensemble de l'écosystème local (chambres consulaires, collectivités territoriales limitrophes, porteurs de projets, télétravailleurs...) afin d'aboutir à un projet partagé.

Chacune de ces réunions ont permis de réunir une dizaine de participants et de dresser un état des lieux des besoins du territoire et d'imaginer, dès à présent, l'implication possible des différents acteurs.

En capitalisant sur les informations recueillies durant les études de faisabilité et les réunions de co-construction, les prochaines étapes consisteront à lancer l'étude d'aménagement et d'implantation en vue d'une prochaine ouverture d'un réseau de tiers-lieux sur les territoires doubsien et jurassien.

Maxime FOURCADE



Semaine de la qualité de vie au travail au Relais du Volvestre

Du 11 au 15 Juin derniers, Nadine notre Happiness Chief Manager, mise au défi par Dominique VALENTIN, a expérimenté le bonheur au travail avec toute l'équipe de Relais d'Entreprises basée au siège. Ses actions se sont révélées très efficaces :

- Illumination des bureaux par le fleurissement et la décoration afin de remonter le moral des troupes en période de météo capricieuse.
- Mise en pratique de l'expression «buller au travail», pause pétanque et cueillette des framboises locales pour rester concentré et efficace toute la journée.
- Participation active de nos amies les bêtes dont la présence réduit assurément le stress sur notre lieu de travail.

A l'issue de cette SQVT, nous avons donc fini par percer le secret de Nadine pour être au top qui consiste à se laisser tenter par les petits plaisirs de l'existence...

Rendez-vous l'année prochaine pour ces instants de partage destinés à entretenir la bonne humeur !

Dominique AUMONT, RE de Rieux-Volvestre



Ils nous rejoignent

- Les Relais d'Entreprises de St-Lary Soulan (Hautes-Pyrénées), de Merville Franceville Plage (Ting Coworking - Calvados) et de Vitry-le-François (ADMR 51) viennent grossir les rangs de notre belle enseigne.

Ils nous font confiance

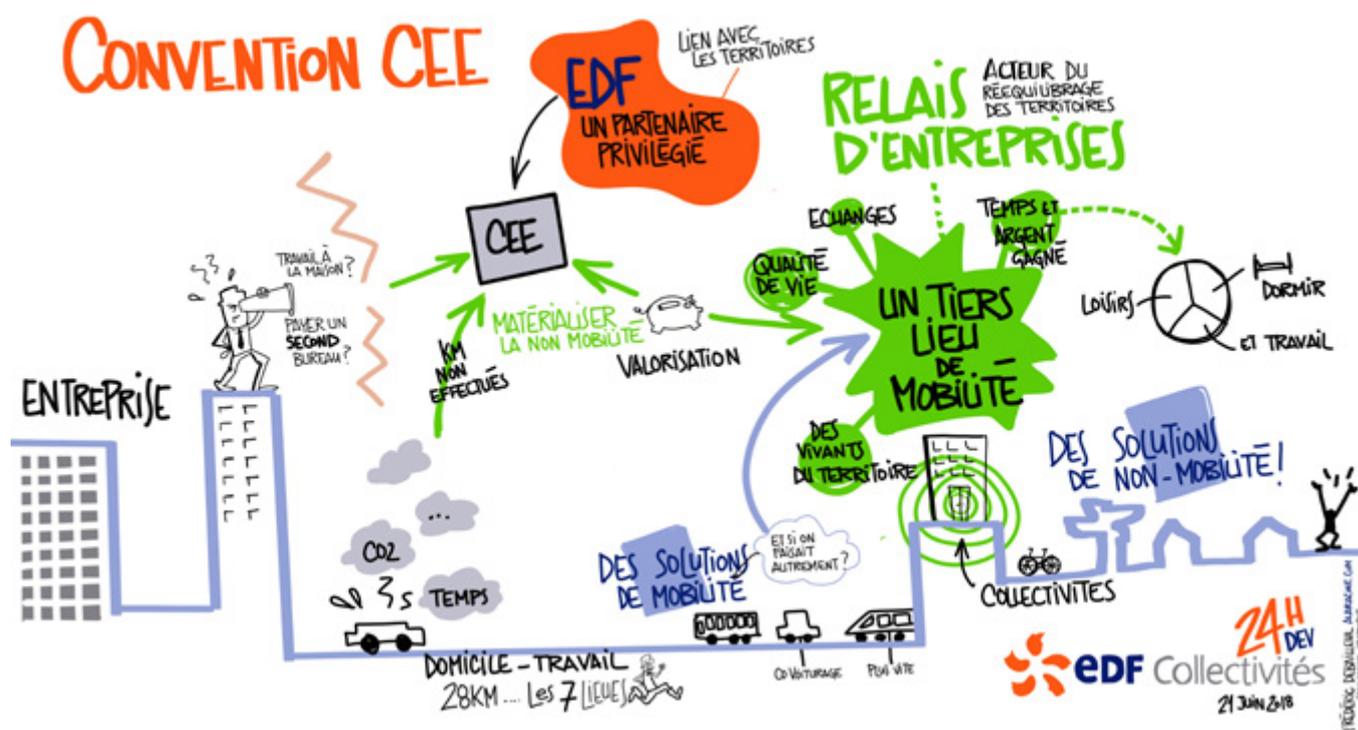
- CC du Frontonnais
- CC du Pays de Limours
- CC Vallée des Gaves
- CC Val d'Amour
- CC Portes du Haut Doubs
- CC Terre des Confluences
- CC Armagnac Adour
- CC Vallée Plateau d'Ardenes
- CC du Pays de Sancey Belleherbe
- Le Muretain Agglo
- CA Saint-Dizier Der et Blaise
- CC Pays Bigouden Sud
- CC Pyrénées Catalanes
- Ville de Cusset
- CC Val Aigo

ACTUALITÉS DU RÉSEAU

EDF et Relais d'Entreprises s'associent pour encourager le télétravail dans les « tiers-lieux » grâce aux certificats d'économie d'énergie

Le vendredi 25 mai, EDF et Relais d'Entreprises ont signé un partenariat qui récompense les kilomètres non effectués par les télétravailleurs utilisateurs de « tiers-lieux », hors du domicile.

Ce partenariat entre EDF et Relais d'Entreprises vise à accélérer la promotion et le développement de ces espaces de télétravail en rémunérant les bénéficiaires – entreprises ou collectivités employeurs – à hauteur des économies d'énergie réalisées. Les mesures seront réalisées par EDF qui s'engage à valoriser à la fin de l'année l'ensemble de ces économies en kWh cumac2 avec un objectif d'atteindre 20 GWh cumac chaque année.



Relais d'Entreprises engage un programme de R&D

Dans la continuité de son stage en Master 2 effectué au sein de Relais d'Entreprises, Lauren BACEIREDO poursuit dans le cadre d'un doctorat. En partenariat avec le Laboratoire le LISST, Lauren va mener durant 3 années les travaux de R&D visant notamment à mesurer l'impact des Tiers Lieux en matière de développement économique et de rééquilibrage des territoires.

l.baceiredo@relais-entreprises.fr



ACTUALITÉS DU RÉSEAU

Entendu sur RMC

Eric Brunet a souhaité mettre à l'honneur Relais d'Entreprises dans son émission 3 minutes de Gloire. Un format qui a obligé Dominique VALENTIN à dire l'essentiel.



www.relais-entreprises.fr/relais-dentreprises-sur-radio-brunet/

Ouverture d'un espace Relais d'Entreprises au sein d'une Agence ADMR

Qui ne connaît pas l'ADMR ? Réseau associatif de services à la personne en milieu rural. Fondé en 1945, les ADMR interviennent de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé. Un ADN proche du nôtre et c'est à ce titre qu'un espace Relais d'Entreprises va ouvrir ses portes au sein de l'agence de Vitry-le-François (51).



La non-mobilité, il suffit d'adopter les bons comportements.

Militants de la mobilité choisie, il nous fallait une solution pour organiser des réunions à distance. Notre choix s'est porté sur l'écran SUBTIL proposé par la société REPRO-TECH www.repro-tech.fr.

Alors qu'un km parcouru revient à plus de 50 cts, le calcul est simple et il nous faut à minima économiser 300 kms / mois pour amortir l'investissement.

Une expertise immobilière renforcée

Jacques NOYEZ, fort de sa longue expérience dans le secteur immobilier (Bnp Paribas Immobilier, Akerys...) rejoint l'aventure Relais d'Entreprises. Plusieurs chantiers sont d'ores et déjà à l'étude et en lien avec Lauren BACEIREDO, l'enjeu est de repenser le modèle économique de cette nouvelle forme d'immobilier à usage flexible et aux loyers incertains...

Relais d'Entreprises partenaire de la SBA (Smart Building Alliance)

À l'aune du développement des Smart Grids et des Smart Cities, les bâtiments tertiaires et résidentiels collectifs en devenant à leur tour « Smart Building » ont un rôle fondamental et central à jouer dans l'avènement de ces nouveaux écosystèmes. Relais d'Entreprises en proposant autour des grandes agglomérations un maillage satellitaire de tiers-lieux, apporte une réponse aux enjeux de la concentration immobilière et par ailleurs la congestion des accès pour s'y rendre.

www.smartbuildingsalliance.org

Relais d'Entreprises engage une nouvelle «levée de fonds»

Vous partagez nos valeurs et souhaitez soutenir notre engagement en faveur du rééquilibrage des territoires ? Devenez actionnaire en souscrivant à l'augmentation de capital. Plus d'informations sur : www.relais-entreprises.fr/wp-content/uploads/2018/06/Teaser-Levée-de-fonds-2018.pdf



Ensemble on est plus fort !

À l'échelle de tous les affiliés Relais d'Entreprises sous l'influence du Cinéma de Muret (31), nous diffusons, grâce au soutien de l'Agglomération du Muretain et d'EDF Une Rivière un Territoire, un Spot Publicitaire de 12 secondes et ce dans toutes les salles et toutes les séances : <https://youtu.be/bUT0WY3SMbM> Ce support de promotion sera décliné sur chaque territoire où nous aurons suffisamment d'affiliés. Un exemple concret de l'intérêt de fédérer les tiers-lieux autour d'une même Enseigne.

Nous vous donnons rendez-vous

Venez nous retrouver à RURALITIC les 28, 29 et 30 août à Aurillac.

Pour plus de renseignements : www.ruralitic-forum.fr

NOTRE ENGAGEMENT



Relais d'Entreprises

est le premier réseau de tiers-lieux situés en milieu rural et péri-urbain à destination des télétravailleurs et entreprises agiles.

www.relais-entreprises.fr
contact@relais-entreprises.fr
06.72.36.02.32

